

LES TROIS SUISSES... DE MARTIGNÉ

À Martigné-Ferchaud, lors des cérémonies religieuses, beaucoup d'entre vous se souviennent certainement de ce personnage en uniforme chamarré, parfois impressionnant, bien connu sous l'appellation de « suisse ». Mais en connaissez-vous l'origine ?

Jean-Christian Poutiers de Granville (Manche) répond à cette question : « L'origine des suisses d'église remonte aux ordonnances royales de 1771 instituant une pension de retraite pour les vieux soldats. Mais on avait oublié d'y inclure les troupes suisses engagées au service du roi ! Il a donc fallu trouver une solution de rechange. On a donc envoyé les suisses invalides démobilisés dans les paroisses du Royaume pour en assurer le gardiennage, la police et le service d'honneur, à la charge des paroissiens bien sûr. Ces vieux soldats, disciplinés et tempérants ont été très bien accueillis par la population et sont devenus une figure colorée et familière parmi les employés paroissiaux. Le surplus a été placé pour assurer le gardiennage d'édifices publics et privés et sont l'ancêtre de nos concierges ».

« Les suisses d'église ont gardé leur uniforme rouge pour les solennités et portaient leur redingote bleu-gris pour les jours ordinaires. Ils portent leur épée, privilège royal accordé aux vétérans de plus de 25 ans de service dans l'armée. Ils sont armés de la hallebarde conformément au règlement de l'Hôtel des Invalides de 1716 qui attribue cette arme aux invalides incapables de se servir d'un fusil. La pertuisane était attribuée aux bas-officiers, nos modernes sous-officiers. La canne à pommeau est dérivée de la masse des huissiers. Lorsque, après la Restauration (1814-1830), les derniers régiments suisses de l'armée française furent licenciés, la tradition du « suisse » d'église a continué, avec toujours le même uniforme et les mêmes armes. La seule différence dans leur tenue est un peu plus de plumes et de galons, et un chapeau de gendarme (qui coiffait aussi les gardes champêtres) à la place de l'ancien tricorne ».



Joseph Guiheneuc



Pierre Turcas



Joseph Breton

D'une manière générale, dans la paroisse de Martigné, le suisse veillait au bon déroulement des cérémonies religieuses pour qu'elles s'accomplissent dans la sérénité. Il précédait le clergé dans les processions et, à la demande de certaines familles, il pouvait être présent lors de la cérémonie d'un mariage.

La date d'arrivée du premier suisse à Martigné-Ferchaud n'a pu être déterminée. Toutefois, les trois derniers furent :

- Joseph Guiheneuc, de 1894 à 1939,
- Pierre Turcas, jusqu'en 1950,
- Joseph Breton, de 1950 à 1987.

Cette tradition du garde suisse, perpétuée dans les paroisses importantes, s'éteint presque naturellement, la relève n'étant ni assurée ni souhaitée. Il ne resterait plus que trois suisses en France. L'un de ces bénévoles exerce toujours à Josselin, dans le Morbihan, où il est notamment remarqué lors du pardon de Notre-Dame-du-Roncier célébré le 8 septembre de chaque année.

Le groupe Histoire & patrimoine du Pays Martignolais.
Juin 2010